

LE PRINTEMPS TUNISIEN OU LA TRANSITION DEMOCRATIQUE

DE LA REPRESENTATION A LA PARTICIPATION

Nous pourrions être optimistes et fiers que notre pays la Tunisie, ait donné le coup d'envoi d'une vague de démocratisation qui ambitionne d'emporter des régimes dictatoriaux qui ont prospéré dans le monde arabe depuis plus d'un demi-siècle. Mais ce serait se mentir que d'ignorer que les transitions démocratiques suivent des chemins beaucoup plus problématiques que ce à quoi on s'attend.

L'exemple de nos voisins libyens, syriens et égyptiens en est une preuve. L'euphorie fut de courte durée et le scepticisme, quand aux chances des succès de la démocratie, gagne du terrain.

La démocratie est simple, si l'on se réfère aux discours des politiques et des journalistes.

Elle est un véritable problème quand on observe le pays réel. Aussi la présence et la vigilance de la société civile sont de rigueur si on veut mettre du côté de la démocratie le maximum de chances de succès.

LES PREMIERS PAS DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE

Dans ce sens, LAM ECHAML s'est mobilisé afin de constituer une force citoyenne en vue de la constitution d'un modèle tunisien englobant aussi bien nos 3000 ans d'histoire, que le socle des valeurs de la modernité, de la démocratie et de la république.

Dés l'annonce de l'organisation des élections d'une nouvelle "Assemblée Nationale Constituante" (ANC) tunisienne, nous avons organisé nos « **caravanes d'éveil à la citoyenneté** » qui ont sillonné d'août à octobre 2011 toute les régions de la république. 5 bus et 50 instructeurs civiques formés par nos experts, accompagnés par une équipe d'animation culturelle ont visité et contacté les populations rurales pour les inciter à participer au vote.

L'ANC élue, la Tunisie a entamé à partir de novembre 2011 une phase de débat et de rédaction de la nouvelle constitution. Durant cette phase, Lam Echaml a organisé des "Ateliers d'écriture Citoyenne de la Constitution "(ATECC) qui sont une expérience de démocratie participative impliquant les associations et les citoyens de la société civile.

Les ATECC prirent donc la forme d'assemblées citoyennes au cours desquelles des thématiques de débat ont été choisies en rapport avec le projet de Constitution", "femme, égalité, parité et constitution", "liberté de la presse et information", "démocratie locale et développement régional"...

Cette phase de la transition démocratique est aujourd'hui derrière nous. L'élection de l'ANC tunisienne et le vote majoritaire de la nouvelle constitution nous laissent croire qu'un pas important a été franchi dans la mise en place des instruments de la "démocratie représentative" et dans le choix d'un régime politique de son texte fondateur.

Les événements nous apprennent que déléguer son pouvoir à des représentants n'a pas conduit le peuple tunisien à aliéner sa liberté sachant que rien ne garantit que la volonté des députés élus soit fidèle à la volonté générale des citoyens.

C'est pour cette raison que la société civile en Tunisie s'est, à plusieurs occasions, mobilisée pour multiplier les contrepoids au pouvoir de l'ANC et du gouvernement de la majorité comme seul levier garant d'une transition véritablement démocratique.

A diverses occasions, l'espace public n'a eu de cesse d'exprimer l'opinion, dans sa diversité, des tunisiens en dehors de l'assemblée constituante et des partis politiques reconnus.

Pétitions, articles de presse, sit-in, manifestations dans la rue, réseaux sociaux... permirent aux femmes, aux juges, aux artistes, journalistes, aux enseignants d'utiliser cette liberté d'expression chèrement acquise, en vue d'exercer un contrôle continu sur l'action des élus de l'ANC et sur les membres du gouvernement.

Le philosophe français Alain dit bien « ce qui définit la démocratie, ce n'est pas l'origine des pouvoirs, c'est le contrôle continu et efficace que gouvernés exercent sur les gouvernants ».

LE PRINTEMPS TUNISIEN : DE LA DEMOCRATIE REPRESENTATIVE A

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Plusieurs observateurs estiment qu'au cours de l'année 2013, la Tunisie vécut une véritable "Crise de la démocratie représentative" quand des couches de plus en plus large de l'opinion ont accusé l'ANC d'avoir pris beaucoup de retard dans la promulgation de la nouvelle constitution, d'une part, et le gouvernement d'avoir été incompétent dans sa gestion des dossiers économique et sécuritaire.

Du même coup, l'expérience du "printemps tunisien" est la parfaite illustration que l'élection n'apparaît plus comme la seule source de légitimité démocratique. Aux députés de l'ANC se sont ajoutés d'autres expressions de la société civile nationale : les associations, les syndicats, les commissions d'experts, les blogueurs...

Soulignant l'incapacité de la représentation nationale à assurer seule une transition véritablement démocratique, ces nouveaux acteurs ont appelé à un rôle plus accru de la société civile, à un dialogue plus fréquent et efficace entre associations et autorité, enfin à un renforcement des instruments de la DEMOCRATIE PARTICIPATIVE en Tunisie.

Lam Echaml appuie ce choix et travaille dans cette direction avec les jeunes, les femmes et, dans les régions car il est convaincu que les décisions démocratiques et collectives ne se limitent pas aux lieux où se prennent les décisions politiques.

ALDA ET LAM ECHAML TRAVAILLENT POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le partenariat passé et à venir entre ALDA et Lam Echaml pour le renforcement des instruments de la démocratie locale à l'échelle du territoire tunisien, ne peut qu'être une avancée vers l'approfondissement du processus démocratique participatif.

L'action ALDA-LAM ECHAML dans le cadre du projet « citoyenneté active, Elections et Transition démocratique » appuyé par l'Union Européenne, aspire à élargir la participation des citoyens tunisiens aux élections législatives et municipales, à les doter des instruments (conseils citoyens, plateforme internet, campagnes de sensibilisation, formations...) et des connaissances nécessaires pour un vote conscient et responsable, c'est la pierre que nous voulons apporter à l'édifice du régime démocratique de la Tunisie de demain.

Une culture de la démocratie participative exige une vision stratégique et à long-terme.

C'est pour cette raison qu'ALDA, avec le soutien de bailleurs de fonds internationaux et en partenariat avec lam Echaml et les institutions, organisations et associations en Europe et en Tunisie, projette d'installer la première ADL situé en Afrique du Nord. Cette dernière doit servir de pont entre les autorités locales et la société civile et promouvoir des principes universels tels que les droits de l'homme, la démocratie et le développement. En particulier, le projet vise à renforcer la prise de conscience de la société civile tunisienne dans son rôle de promoteur des outils qui favorisent la participation active des citoyens dans la prise de décision. Le peuple tunisien a été et est

encore à l'avant-garde des pays arabes dans la transition vers la démocratie. Ce projet vise donc à tirer le meilleur parti de potentiel existant.

En conclusion, il est bon de rappeler que les transitions démocratiques sont éminemment réversibles. Les expériences des pays de l'Amérique Latine des années 60, des états africains récemment indépendants, des régimes politiques d'Europe de l'est de ces dix dernières années, nous enseignent qu'il va des démocraties comme de tous les régimes politiques : elles sont empreintes d'une insoutenable fragilité.

Comme l'en dis souvent : la démocratie représentative est insuffisamment démocratique et insuffisamment représentative. C'est une vérité politique mondialement et historiquement prouvée. La démocratie participative et locale est l'instrument de choix pour combler les insuffisances et dépasser les limites de la démocratie représentative.

L'expérience passée dans ce domaine d'ALDA et l'enthousiasme des associations et activistes de Lam Echaml nous font penser que nous sommes sur le bon chemin que l'éclosion d'une Tunisie démocratique, républicaine et moderne est possible.

Professeur Moncef BEN SLIMANE

Président de Lam Echaml